

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 497

Artikel: Puristes et pragmatiques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puristes et pragmatiques

magistrat et son parti : circulation de l'information, élaboration commune de l'action politique. Le mythe des magistrats au-dessus des partis ne sert qu'à masquer les conflits d'intérêts ; les candidats sont présentés par un parti, l'électeur le sait, et aucun tour de passe-passe ne le propulsera jamais au-dessus de la mêlée.

Comment ne pas rejeter également une conception extensive de la collégialité, conception qui cherche à maintenir le magistrat minoritaire dans le mutisme et l'effacement ?

La participation socialiste dans les exécutifs n'a de sens que si elle est l'expression de rapports de force ; si elle signifie l'abandon d'une politique de confrontation elle devient un cul-de-sac, une contrainte inutile. En aucun cas elle ne peut devenir prétexte à affaiblir ou

même à supprimer les autres moyens d'action politique.

Ce débat sur la participation doit s'ouvrir ; le triste face-à-face télévisé entre Pierre Graber et François Masnata en a bien démontré le besoin. Ni la suffisance des "pragmatiques" pour qui le parti n'est souvent qu'un marchepied, ni l'arrogance des "puristes", d'autant plus intransigeants qu'ils n'ont guère de responsabilités politiques, ne sont des réponses suffisantes.

La participation socialiste est devenue une routine, un trait familier du paysage politique suisse. La gauche, c'est vrai, a largement intégré les valeurs et les comportements de ses adversaires. Faut-il pour autant maintenant qu'elle claque la porte avec fracas ? Ne serait-ce pas signe de faiblesse et d'impuissance politique ? Encore une fois la question de la participation socialiste est une question interne au premier chef ; lorsque les socialistes auront redéfini les conditions de leur présence dans les exécutifs, ce sont peut-être les bourgeois qui voudront les chasser. La différence n'est pas négligeable.

de la télévision dans l'enseignement devient une réalité, au niveau secondaire surtout, avec l'introduction progressive des magnétoscopes à cassettes et de la TV couleur.

LE FILM N'EST PAS MORT

Il y a bientôt trente ans que Jean-Pierre Dubied est au CSPS dont il est directeur depuis 1971 : "La demande de films augmente chaque année dans tous les cantons. Une exception : le Tessin où la télévision scolaire fait vraiment partie de l'enseignement à tous les niveaux. On disait que le 8 mm, puis la video, enfin la télévision allaient tuer le film. Mais tous ces nouveaux media ne sont pas normalisés. Et partout il y a maintenant des problèmes de crédits. En réalité, le film 16 mm a toujours l'avantage du format, de la qualité, de l'universalité. Même si les cassettes TV vont peu à peu s'imposer, petit écran aujourd'hui, grand écran demain, sur le marché pédagogique, le film reste. Comme moyen de production, comme support de diffusion. On peut penser qu'il y aura coexistence dans les prochaines années".

Evolution des techniques, évolution des besoins des publics aussi : "Dans les années cinquante le film était encore un luxe : on l'utilisait à la veille des fêtes, des vacances. Des films de Charlot, des documentaires sur l'Afrique. Aujourd'hui, et toutes nos statistiques le prouvent, les demandes sont dispersées sur toute l'année. Et nombreux sont les enseignants qui font leurs réservations longtemps à l'avance. Le film n'est plus seulement un spectacle, un spectacle plaisant, il devient un véritable moyen d'enseignement".

A DISPOSITION D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

Il est vrai que les écoles peu à peu se sont équipées, que les appareils de cinéma sont maintenant d'un maniement plus simple, plus fiable. Et la nouvelle génération des maîtres et des élèves a besoin de moyens audio-visuels. De films d'enseignement, d'information et de

IMAGES

Cinéma scolaire : six millions de spectateurs

L'ère de l'audio-visuel ? Peut-être, certainement même. Mais par quels canaux en organise-t-on l'apprentissage ? Par la télévision seulement, qui polarise l'attention des exégètes ? Jugez-en vous-mêmes...

Près de 18.000 clients - des écoles, des paroisses, des associations et sociétés diverses - dont 4.000 en Suisse romande et au Tessin. Environ 6.400 titres, 18.000 copies de films gratuits et payants, 120.000 locations par année. Et près de six millions de spectateurs. Le Cinéma scolaire et populaire suisse, CSPS, est aujourd'hui en Suisse le plus grand distributeur de films 16 mm¹).

Cet institut, société coopérative d'utilité pu-

blique, a son siège dans une villa du quartier de l'Université à Berne. En réalité, il regroupe trois organisations qui maintenant sont liées : la Centrale du film scolaire, la Centrale du film à format réduit, la Cinémathèque suisse des écoles professionnelles.

Au total, un choix considérable de films mis à la disposition des écoles et du public en général pour des projections non commerciales. Des films récréatifs, culturels, documentaires et d'information, des films à scénario de long métrage aussi, enfin des documents de formation pour cadres moyens et supérieurs dans les entreprises.

A la Centrale du film scolaire sont affiliés quatorze cantons, soit toute la Suisse romande, le Tessin et sept cantons de Suisse alémanique. A Genève, dans toutes les écoles, la demande est l'une des plus fortes de Suisse. Elle augmente quand bien même l'intégration